

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1-888-888-3863](tel:1-888-888-3863), en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.woodgundy.cibc.com/fr/investing/private-wealth-pools.html ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds commun canadien de croissance des dividendes Gestion privée CIBC (le *Fonds commun*) vise à obtenir un revenu et un potentiel de croissance du capital en investissant principalement dans des titres de participation canadiens qui procurent des dividendes.

Stratégies de placement : Le Fonds commun est guidé par un modèle de portefeuille qui utilise un processus de placement actif multidisciplinaire qui tire parti des atouts de l'analyse fondamentale, quantitative et technique.

Risque

Le Fonds commun est un fonds d'actions canadiennes de dividendes et de revenu qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme et pouvant tolérer un risque de placement moyen.

Pour la période close le 31 août 2024, le niveau de risque global du Fonds commun est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc., est le sous-conseiller en valeurs (le *sous-conseiller*) du Fonds commun. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds commun est passée de 8 930 \$ au 31 août 2023 à 23 703 \$ au 31 août 2024, en hausse de 165 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 12 316 \$ et du rendement positif des placements.

Les parts de série F du Fonds commun ont dégagé un rendement de 15,7 % pour la période, contre 19,4 % pour son indice de référence, soit l'indice de dividendes composé S&P/TSX (l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds commun tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section

Rendement passé pour connaître les rendements des autres séries de parts offertes par le Fonds commun.

La Banque du Canada a abaissé son taux directeur de 0,25 % à chacune de ses réunions de juin et de juillet. Les taux d'intérêt ont été volatils au cours de la période. L'économie canadienne a tourné au ralenti et le taux de chômage a suivi une tendance à la hausse. Dans un contexte macroéconomique plus difficile, les consommateurs sont demeurés prudents quant à leurs dépenses, délaissant les catégories discrétionnaires. L'inflation au Canada a décéléré pour se rapprocher du niveau cible de la Banque du Canada.

Les prix des produits de base envoyaient des signaux contradictoires, les prix de l'or ayant presque atteint des niveaux records à la fin de la période. En revanche, les prix du pétrole ont chuté plus tard dans la période en raison des préoccupations liées au ralentissement de la demande.

La sélection de titres dans les secteurs des services financiers, de la consommation discrétionnaire et de l'industrie a pesé sur le rendement du Fonds commun. Une position dans la Banque de Montréal a nui au rendement, celle-ci ayant moins bien fait que ses pairs en raison de pertes de crédit excessives et de la baisse des estimations de bénéfices. La Banque Toronto-Dominion a également nui au rendement du Fonds, car elle été touchée par l'incertitude entourant ses enjeux réglementaires aux États-Unis.

La sélection de titres dans les secteurs des services publics et de l'énergie a contribué au rendement du Fonds commun, tout comme les positions surpondérées dans des sociétés pipelinaires, qui ont été avantagées par la baisse des taux d'intérêt. Parmi les facteurs qui ont contribué au rendement du Fonds commun, mentionnons les positions dans AltaGas Ltd. et Les Compagnies Loblaw limitée et une position surpondérée dans la Corporation TC Énergie. AltaGas a tiré parti de son secteur intermédiaire, qui a généré de solides volumes d'exportation. Loblaw a tiré parti de ses caractéristiques défensives, notamment sa position de chef de file sur le marché, sa forte présence en ligne, ses marques privées et son programme de fidélisation. La

Corporation TC Énergie a inscrit de solides gains et réalisé des progrès sur le plan des ventes d'actifs et de la réduction de la dette.

Le sous-conseiller a ouvert une nouvelle position dans Brookfield Asset Management Inc. compte tenu d'un contexte favorable pour le secteur de la gestion d'actifs alternatifs et des perspectives de croissance vigoureuse des dividendes. Une position dans WSP Global Inc. a été ajoutée au Fonds commun, car la société a été avantagée par la croissance à l'échelle mondiale des dépenses en infrastructures. Elle possède un excellent carnet de commandes qui devrait soutenir sa croissance, les marges devant également continuer de s'améliorer.

Une position existante dans Wheaton Precious Metals Corp. a été accrue compte tenu des perspectives favorables à l'égard des prix des métaux précieux. La position dans Ressources Teck Ltée a été augmentée compte tenu des perspectives favorables à l'égard des prix du cuivre et des progrès réalisés par la société dans le cadre de son repositionnement stratégique axé sur les métaux de base. La position dans la Corporation TC Énergie a été augmentée en raison de l'évaluation attrayante de celle-ci et de la confiance accrue du sous-conseiller dans la stratégie de la société.

La position du Fonds commun dans Franco-Nevada Corp. a été éliminée en raison de l'incertitude concernant l'actif le plus important de la société, soit les flux d'or et d'argent de la mine Cobre Panama. La position dans le Fonds de placement immobilier Allied a été liquidée en raison de l'affaiblissement du marché et du pessimisme des investisseurs à l'égard du sous-secteur des immeubles de bureaux. La position dans Nutrien Ltd. a été éliminée étant donné que le marché agricole devrait rester stable à court terme. Une position dans Magna International Inc. a été dénouée compte tenu des difficultés persistantes du secteur automobile.

La position du Fonds commun dans BCE Inc. a été réduite en raison de la dynamique concurrentielle du secteur et des préoccupations quant au ratio de versement de dividendes élevé de la société. La position dans le Fonds de placement immobilier RioCan a été réduite pour gérer la taille de la position, et le produit a été utilisé pour accroître la position du Fonds commun dans le Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien, compte tenu de la dynamique favorable de l'offre et de la demande d'appartements locatifs au Canada. Le sous-conseiller a réduit la position dans La Banque Toronto-Dominion en raison de l'augmentation des risques et de l'opinion défavorable à l'égard de la société découlant de ses enjeux réglementaires aux États-Unis.

Événements récents

Le 25 mars 2024, les parts des séries FT6 et OT6 du Fonds commun ont été mises en vente.

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds commun. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds commun, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds commun
GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds commun. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds commun, calculés en fonction de la valeur liquidative des parts du Fonds commun, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds commun pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds commun ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds commun. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds commun.

Sous-conseiller en valeurs

GACI, à titre de conseiller en valeurs, a retenu les services de CIBC Wood Gundy, division de Marchés mondiaux CIBC inc., pour fournir des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds commun. En contrepartie de ses services, CIBC Wood Gundy reçoit une rémunération de GACI. Marchés mondiaux CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC.

Placeur

Les parts du Fonds commun peuvent être achetées que par l'entremise de CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. GACI ne paie pas de commissions de vente et de suivi à ces courtiers et à des sociétés relativement à la vente de parts du Fonds commun. À sa discrétion, GACI peut rendre disponible des parts du Fonds commun par l'intermédiaire d'autres courtiers.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds commun. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces

types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds commun ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds commun. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 967 \$ ont été versés par le Fonds commun à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds commun

Le Fonds commun peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la conclusion du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (les *opérations entre fonds* ou les *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds commun, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds commun. Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds commun et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds commun, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds commun, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds commun et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds commun pour la période close le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série F **Date de début des activités : 7 mars 2023**

	2024	2023 ^a
Actif net au début de la période	9,93 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,39 \$	0,19 \$
Total des charges	(0,03)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,03)	(0,02)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,24	(0,18)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,57 \$	(0,03) \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,15 \$	– \$
Des dividendes	0,16	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions³	0,31 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	11,14 \$	9,93 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2024	2023 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	5 446 \$	5 208 \$
Nombre de parts en circulation⁴	488 888	524 481
Ratio des frais de gestion⁵	0,28 %	0,28* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,28 %	0,28* %
Ratio des frais d'opération⁷	0,02 %	0,06* %
Taux de rotation du portefeuille⁸	34,91 %	10,86 %
Valeur liquidative par part	11,14 \$	9,93 \$

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série FT6 **Date de début des activités : 25 mars 2024**

	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,00^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,09 \$
Total des charges	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,96
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,03 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,30 \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	0,30 \$
Actif net à la fin de la période	10,32 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série FT6

	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	325 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	31 462
Ratio des frais de gestion ⁵	0,28 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,28 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	34,91 %
Valeur liquidative par part	10,32 \$

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série O

Date de début des activités : 8 mars 2023

	2024	2023 ^a
Actif net au début de la période	9,92 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,38 \$	0,17 \$
Total des charges	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–	(0,04)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,45	0,03
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	1,83 \$	0,16 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,18 \$	– \$
Des dividendes	0,17	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions ³	0,35 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	11,12 \$	9,92 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série O

	2024	2023 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	17 729 \$	3 722 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1 593 975	375 313
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00 %	0,00 [*] %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,00 %	0,00 [*] %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,02 %	0,06 [*] %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	34,91 %	10,86 %
Valeur liquidative par part	11,12 \$	9,92 \$

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série OT6

Date de début des activités : 25 mars 2024

	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,05 \$
Total des charges	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,27 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,30 \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions ³	0,30 \$
Actif net à la fin de la période	10,32 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série OT6

	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	203 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	19 638
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,00 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	34,91 %
Valeur liquidative par part	10,32 \$

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 août.

^b Prix de souscription initial.

^{*} Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds commun.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds commun, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds commun (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes est au gré du gestionnaire, le cas échéant. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds commun paie à GACI, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds commun. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds commun, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont payés par GACI à même les frais de gestion reçus du Fonds commun. Le Fonds commun est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts. Pour les parts des séries O et OT6, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts des séries O et OT6 n'excéderont pas les frais de gestion annuels des parts des séries F et FT6, respectivement.

Pour la période close le 31 août 2024, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds commun était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

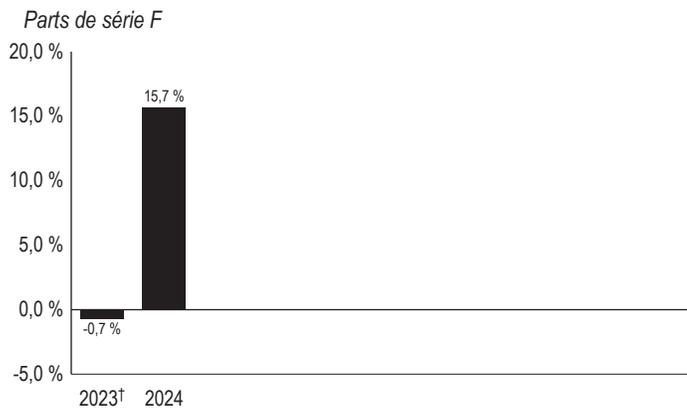
Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

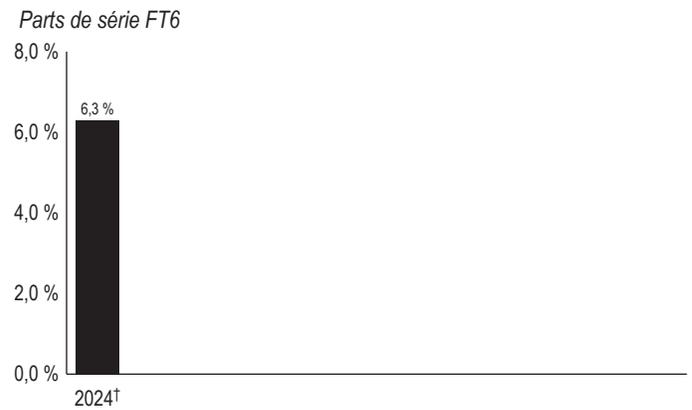
Les rendements du Fonds commun tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

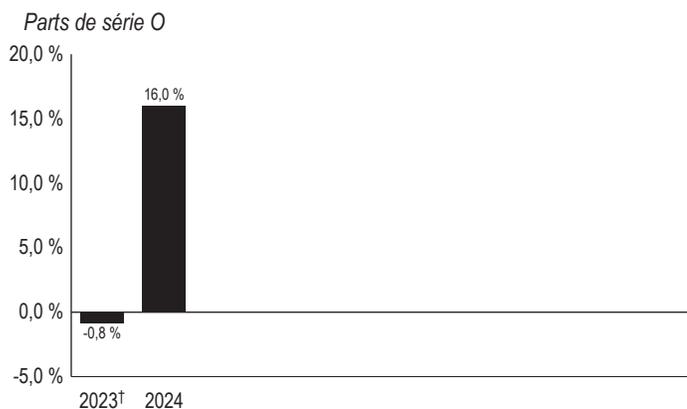
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds commun pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.



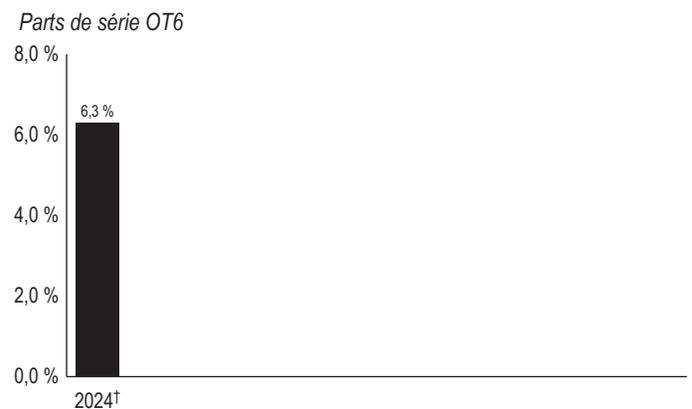
† Le rendement de 2023 couvre la période du 7 mars 2023 au 31 août 2023.



† Le rendement de 2024 couvre la période du 25 mars 2024 au 31 août 2024.



† Le rendement de 2023 couvre la période du 8 mars 2023 au 31 août 2023.



† Le rendement de 2024 couvre la période du 25 mars 2024 au 31 août 2024.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque série de parts du Fonds commun pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2024. Le rendement total composé annuel est également comparé à celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds commun.

L'indice de référence du Fonds commun est l'indice de dividendes composé S&P/TSX.

Série et indice(s) de référence	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de série F	15,7				9,8	7 mars 2023
Indice de dividendes composé S&P/TSX	19,4				13,2	
Parts de série FT6					6,3	25 mars 2024
Indice de dividendes composé S&P/TSX					8,2	
Parts de série O	16,0				10,0	8 mars 2023
Indice de dividendes composé S&P/TSX	19,4				13,2	
Parts de série OT6					6,3	25 mars 2024
Indice de dividendes composé S&P/TSX					8,2	

* Si une série de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice de dividendes composé S&P/TSX se veut représentatif d'un indice de référence général des actions canadiennes versant des dividendes. Il comprend toutes les actions de l'indice composé S&P/TSX qui dégagent des dividendes annuels positifs depuis la dernière restructuration de ce dernier.

Une analyse du rendement relatif du Fonds commun par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.woodgundy.cibc.com/fr/investing/private-wealth-pools.html. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds commun. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	31,0	Banque Royale du Canada	9,2
Énergie	21,5	Canadian Natural Resources Ltd.	6,0
Industrie	11,5	Enbridge Inc.	5,5
Matériaux	8,4	Wheaton Precious Metals Corp.	5,1
Biens de consommation de base	6,3	Banque Toronto-Dominion (La)	4,5
Services publics	5,4	Canadian Pacific Kansas City Ltd.	4,5
Immobilier	4,1	Banque de Montréal	4,1
Services de communications	3,8	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,1
Trésorerie	2,6	Corporation TC Énergie	3,9
Technologies de l'information	2,5	AltaGas Ltd.	3,5
Consommation discrétionnaire	2,4	Ressources Teck Ltée, catégorie B	3,2
Autres actifs, moins les passifs	0,5	Suncor Énergie Inc.	3,2
		Les Compagnies Loblaw limitée	3,1
		TELUS Corp.	3,0
		Financière Sun Life inc.	2,9
		Alimentation Couche-Tard Inc.	2,8
		Société Financière Manuvie	2,8
		Trésorerie	2,6
		La Banque de Nouvelle-Écosse	2,6
		Intact Corporation financière	2,6
		Constellation Software Inc.	2,5
		Restaurant Brands International Inc.	2,4
		Brookfield Asset Management Ltd., catégorie A	2,3
		WSP Global Inc.	2,0
		Fonds de placement immobilier RioCan	1,9

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds commun constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds commun diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.woodgundy.cibc.com/fr/investing/private-wealth-pools.html

info@gestiondactifscibc.com